

L'Ufdac et l'ANT-TRN sauvées de la dissolution

Depuis de nombreuses années, Paul Bernadac était particulièrement engagé dans deux associations patriotiques. En effet, il était le président régional Sud-Rhône-Alpes de l'Association nationale des titulaires du titre de reconnaissance de la nation (ANT-TRN), ainsi que le président local de l'Union fédérale départementale des Anciens Combattants (UFDAC). Hélas, sa disparition mi-août 2018 avait laissé un grand vide qui avait totalement déséquilibré les deux associations, d'autant plus qu'il n'y avait pas de grands candidats à sa succession.

Une question cruciale se posait : allait-on vers la dissolution ? ... Devant ce risque, Laurent Grégoire, président



Les participants à l'assemblée générale extraordinaire.

départemental Drôme de l'Ufdac décidait d'organiser une assemblée générale extraordinaire, appelée à statuer sur le devenir des deux associations. Elle s'est tenue samedi matin, salle de La Bourliette à Loriol. Tout d'abord, le président a de-

mandé une minute de silence à la mémoire de tous les disparus de l'année écoulée, dont Paul Bernadac. Ensuite, la situation financière des deux associations a été minutieusement décrite, et un quitus formel a été unaniment accordé aux res-

ponsables des comptes. Enfin est venu de moment des prises de décision. Après diverses interventions, et fortes sollicitations, c'est Marie-Danièle Bernadac, veuve du regretté président, qui a accepté de lui succéder à la tête de l'Ufdac.

Pour sa part, Gilles Garayt a bien voulu devenir président de l'ANT-TRN. Les membres présents des deux associations pouvaient alors respirer ; elles étaient sauvées de la dissolution qui aurait été difficilement acceptée vu le devoir qui était dû à la mémoire de Paul Bernadac.

Ce sentiment était également celui de Pierre Lespets, premier adjoint de Loriol qui leur a déclaré : « La mémoire de Paul Bernadac a été très bien respectée. Cette assemblée extraordinaire a été conduite dans le droit fil de vos engagements de valeurs, où il vous avait toujours conduits. Vous venez de franchir un moment difficile. La commune a la volonté de soutenir ce devoir de mémoire, et elle reconduira sa subvention. »



ASSOCIATION NATIONALE DES TITULAIRES DU TITRE DE RECONNAISSANCE DE LA NATION

Association loi 1901 – N° 06111006714 - Préfecture de l'Orne
J.O. du 28/11/1998, page 4975.
Section Régionale Rhône-Alpes – N° 0263013208 - Préfecture de la Drôme
J.O. du 6/5/2000, page 2190
C. C. P. 1203605 P LYON
Président de la Section Régionale Rhône-Alpes :
Gilles GARAYT – 1 Impasse Brandino Rossetti
26270 LORIOLE sur DROME – tél 0663144746

LORIOLE, le 1^{er} Mars 2019

Monsieur Alain COUPERIE

Président National de
L'A.N.T.-T.R.N.

Objet : Compte-rendu de l'A.G. Extraordinaire.

Monsieur Couperie,

Suite à notre Assemblée Générale Extraordinaire du 23 Février dernier, Monsieur GARAYT Gilles a été élu Président de l'A.N.T.-T.R.N., à l'unanimité des personnes présentes et des pouvoirs reçus. Il prend la suite de Monsieur Bernadac Paul, décédé en Août.

Etaient présents :

- Monsieur Laurent GREGOIRE, Président Départemental de l'U.F.D.A.C.
- Monsieur Pierre LESPECT, 1^{er} Adjoint, représentant Monsieur le Maire.
- Des adhérents étaient présents ou avaient envoyés pouvoir, le quorum était atteint.

Le nouveau Bureau a été formé ainsi :

- Président : Monsieur Gilles GARAYT
- Trésorier : Monsieur Fernand MAILLEFAUD
- Secrétaire : Madame Christiane MARTY
- Porte-drapeau : Monsieur Jean-Paul MARTY

Tous ensemble, nous allons faire notre possible pour que cette Association perdure, et pour cela nous attendons votre cotisation, et votre participation, si possible, aux évènements Patriotiques au Monument aux Morts de Loriol.

Merci de prendre note de ce nouveau bureau, et recevez, Monsieur Couperie, nos bien sincères salutations.

Le Président
Gilles GARAYT

La Secrétaire
Christiane MARTY

P.S. – Après l'Assemblée, nous nous sommes retrouvés sur la tombe de Paul Bernadac où une minute de silence a été respectée, et un joli bouquet de fleurs posé sur sa tombe. La famille a été très touchée par ce geste de sympathie.